

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>87284</b>	De <b>Mme Véronique Louwagie</b> ( Les Républicains - Orne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> > formation professionnelle	<b>Tête d'analyse</b> > apprentissage	<b>Analyse</b> > rapport. propositions.
Question publiée au JO le : <b>18/08/2015</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la question de l'apprentissage et notamment de rendre son accès plus facile. L'Institut Montaigne, dans une étude de mai 2015, émet plusieurs propositions. L'une de ces propositions consiste à « développer une filière de pré-apprentissage au sein du collège. À partir d'un bilan de compétence approfondi, les jeunes collégiens se verraient proposer à partir de la quatrième la possibilité de suivre un enseignement général allégé, des cours de rattrapage personnalisés sur le socle de compétences de base, des enseignements professionnalisants (économie, vie de l'entreprise...) et des stages de découverte des métiers ». Elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement concernant cette proposition.